

[Traduction]

**M. l'Orateur:** Le député d'Egmont pour une question supplémentaire.

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Voici: dans nombre de vos décisions, sauf votre respect, vous dites que nos questions portent à controverse. Je signale à Votre Honneur, bien respectueusement, que lorsque les réponses sont évasives, qu'elles portent à controverse et que nous tentons de poser des questions supplémentaires, alors sûrement vos décisions devraient s'appliquer à tous également.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a peut-être raison. Mais il admettra qu'il revient à la présidence de le signaler lorsqu'une réponse ou une question porte à controverse. Le député a essayé d'obtenir la parole tout à l'heure pour poser une question supplémentaire. Je l'y autoriserai dans un moment. La présidence avait accordé la parole au député d'Egmont et elle reviendra avec plaisir, dans un instant, au député de Calgary-Nord. Le député d'Egmont a la parole.

**M. MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser ma question supplémentaire au secrétaire d'État? Un certain nombre de projets étant maintenant annoncés au jour le jour, le ministre pourrait-il indiquer si on le fait au hasard ou si l'on suit un ordre quelconque pour les rendre publics, afin de dissiper une part de l'incertitude qui s'attache à ces projets?

[Français]

**L'hon. M. Pelletier:** Monsieur le président, je ne suis pas certain de comprendre la portée exacte de la question du député, mais je peux dire que les annonces sont faites d'une façon systématique. Elles consistent d'abord à communiquer avec les promoteurs d'un projet et à leur faire parvenir un formulaire en vue de la signature d'un contrat, en vertu duquel ils s'engagent, contre subvention, à exécuter les travaux prévus dans leur projet, et ce n'est qu'après la signature de ce contrat que l'annonce publique est faite. Mais, comme je le disais tantôt, il y a un élément de la question, sous-jacent aux paroles de l'honorable député, que je n'ai pas saisi.

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LE PROJET DE  
CONSTRUCTION D'UNE VILLE SATELLITE DANS  
LE NORD

[Traduction]

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire soit au secrétaire d'État soit au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien? A-t-on alloué une partie de ces fonds pour mettre en pratique l'idée exprimée par le premier ministre à Vancouver, à savoir, la construction d'une ville satellite dans le Nord qui serait édifiée par 10,000 jeunes Canadiens? Dans l'affirmative, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien dirait-il à quoi cette ville servirait et si l'emplacement en a déjà été choisi?

**M. Baldwin:** C'est aux fins du bénéfice social net.

**M. Nielsen:** Monsieur l'Orateur, puisqu'aucun des deux ministres responsables en ce domaine n'est disposé à répondre, peut-être le premier ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement a sérieusement étudié son idée de construire une ville satellite dans le Nord du Canada. Si oui, a-t-on affecté des crédits à cet effet et à quoi cette ville servirait-elle?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur l'Orateur, le cabinet n'a pas étudié cette question sérieusement, mais si le député veut présenter des projets, nous les examinerons soigneusement.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je crois que le député de Calgary-Nord voudrait poser une question supplémentaire reliée à une question antérieure.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

LE COMMERCE INTERPROVINCIAL—LA REPRÉSENTATION  
DU GOUVERNEMENT DEVANT LA COUR SUPRÊME

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, ma question est reliée à la réponse qu'a donnée le ministre de la Justice au député de Peace River. Le ministre admet, j'en suis certain, que c'est à lui qu'il incombe de veiller à ce que le ministère de la Justice se fasse représenter par un avocat dans cette instance. Le ministre a-t-il donné des instructions à cet avocat et, si oui, lesquelles?

**L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, le député m'a accusé d'être tendancieux, et le député de Peace River, de ne pas vouloir me compromettre. Ainsi, aux députés de tirer cette contradiction au clair.

**M. Baldwin:** Le mot évasif conviendrait mieux.

**L'hon. M. Turner:** C'est mon rôle de donner des instructions au procureur, et c'est le rôle du procureur, puisque l'affaire a été portée devant la Cour suprême du Canada, de présenter ses arguments à la cour, qui en est saisie. Le député comprendra la position du gouvernement quand le procureur prononcera son plaidoyer.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. La présidence donnera la parole au député de Calgary-Nord pour une dernière question supplémentaire. Il ne reste que quelques minutes avant la fin de la période des questions et il vaudrait peut-être mieux passer à un autre sujet.

**M. Woolliams:** Merci, monsieur l'Orateur. Je comprends l'attitude du ministre de la Justice en ce qui a trait à ses responsabilités. Les instructions qu'il a données au procureur en question sont-elles confidentielles? En quoi consistent ces instructions? Voilà la question essentielle?

**M. l'Orateur:** Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles a la parole.